

BRIGNAIS

Nuanciers pour la coloration des façades de Brignais

Palettes chromatiques et fiches conseils

Maître d'ouvrage

**VILLE
DE
BRIGNAIS**

Architecte conseiller :

Thierry Saunier



Palettes chromatiques et fiches conseils

Sommaire

Introduction

1. PALETTE CHROMATIQUE DES FACADES DU CENTRE-VILLE

Secteur : Centre-ville

2. PALETTE CHROMATIQUE DES MENUISERIES EXTERIEURES, DEVANTURES ET FERRONNERIES DU CENTRE-VILLE

Secteur : Centre-ville

3. PALETTE CHROMATIQUE DES FACADES

Secteur : Ensemble de la Commune sauf centre-ville

4. PALETTE CHROMATIQUE DES MENUISERIES EXTERIEURES ET FERRONNERIES

Secteur : Ensemble de la Commune sauf centre-ville

5. FICHES CONSEILS DE L'UDAP ET DU CAUE RM CONCERNANT LES RAVALEMENTS ET LA MISE EN COULEURS DES FACADES

Introduction

Le présent document regroupe 4 palettes chromatiques et des fiches conseils à destination des porteurs de projet.

Les secteurs concernés

Les palettes chromatiques se rapportent à deux secteurs distincts :

- Le **centre-ville** tel qu'il est défini dans le PLU de la Commune, selon la carte ci-contre.
- **L'ensemble de la Commune, excepté le centre-ville.**

Les palettes chromatiques

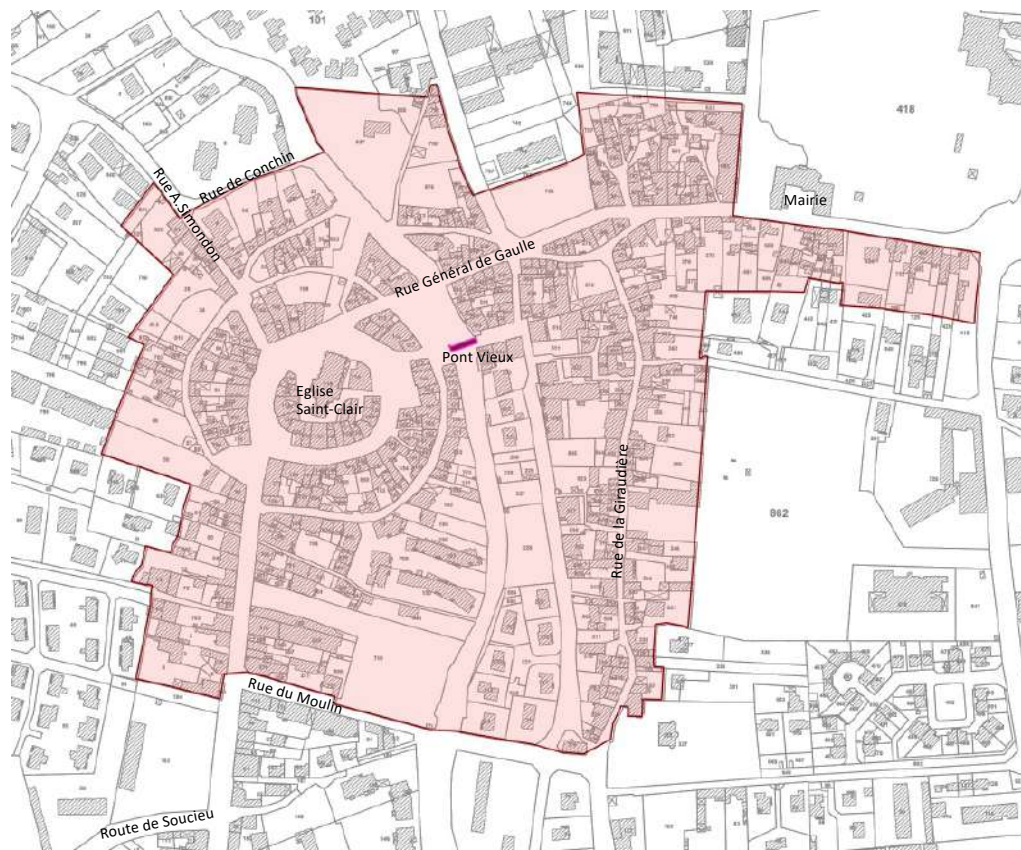
Chaque secteur dispose d'une palette chromatique générale qui concerne les fonds de façades, encadrements et modénature et d'une palette chromatique ponctuelle qui concerne les menuiseries extérieures et les ferronneries.

Ces 4 palettes chromatiques sont annexées au PLU de Brignais.

Les fiches conseils

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône et Métropole de Lyon (UDAP 69) met à disposition des particuliers et des professionnels, publics ou privés, **3 séries de fiches-conseils** qui viennent répondre aux questions les plus couramment posées. Elles sont téléchargeables à partir du site internet de l'UDAP. Elles concernent plus particulièrement le centre-ville.

Ces fiches sont complétées par 3 fiches conseils du CAUE RM qui concernent d'une part l'utilisation des palettes chromatiques avec des conseils d'harmonisation des couleurs, et d'autre part des conseils quant à l'utilisation des enduits dans le bâti ancien.



Délimitation du « centre-ville » de Brignais selon le PLU



1. PALETTE CHROMATIQUE DES FACADES DU CENTRE-VILLE

Nuancier NCS

FAÇADES



NCS S 1010-Y40R



NCS S 1010-Y50R



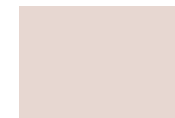
NCS S 2020-Y50R



NCS S 2020-Y70R



NCS S 2030-Y50R



NCS S 1005-Y80R



NCS S 2005-Y20R



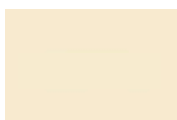
NCS S 1020-Y20R



NCS S 1020-Y30R



NCS S 1030-Y30R



NCS S 0507-Y20R



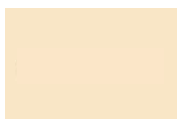
NCS S 1010-Y20R



NCS S 1510-Y20R



NCS S 2010-Y20R



NCS S 0510-Y30R



NCS S 1015-Y30R



NCS S 1515-Y30R



NCS S 2020-Y30R



NCS S 3020-Y30R



NCS S 0907-Y30R



NCS S 1010-Y30R

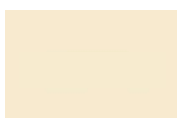


NCS S 1510-Y30R

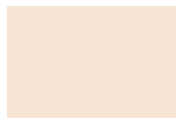


NCS S 2010-Y30R

ENCADREMENTS ET MODENATURE



NCS S 0507-Y20R



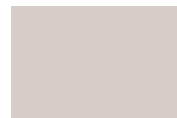
NCS S 0505-Y50R



NCS S 0907-Y30R



NCS S 1505-Y30R



NCS S 1502-Y50R

Nota :

- Ce nuancier étant une reproduction numérique de couleurs, leur fidélité ne peut être techniquement assurée. Il est donc nécessaire, à partir des références indiquées sous chaque couleur de la visualiser sur un nuancier chromatique de fabricant.
- Nuancier de référence : Natural Color System (NCS) Cascade 980.

**2. PALETTE CHROMATIQUE DES MENUISERIES EXTERIEURES,
DEVANTURES ET FERRONNERIES DU CENTRE-VILLE
Nuanciers NCS et RAL**

MENUISERIES EXTERIEURES et DEVANTURES – Nuancier NCS

GRIS	 NCS S 1002-Y Menuiseries extérieures	 NCS S 1002-G Menuiseries extérieures	 NCS S 2502-Y Menuiseries extérieures	 NCS S 5500-N Menuiseries extérieures			
ROUGE	 NCS S 4040-R10B Menuiserie extérieures et devantures	 NCS S 6020-R10B Menuiseries extérieures et devantures	 NCS S 7010-R10B Menuiseries extérieures et devantures	 NCS S 4550-Y90R Menuiseries extérieures	 NCS S 4030-R Menuiseries extérieures		
VERT	 NCS S 7010-B50G Menuiseries extérieures	 NCS S 3010-G Menuiseries extérieures	 NCS S 3010-G10Y Menuiseries extérieures	 NCS S 1510-G20Y Menuiseries extérieures			
BLEU	 NCS S 0907-B80G Menuiseries extérieures	 NCS S 3020-B Devanture uniquement	 NCS S 4010-B50G Menuiseries extérieures	 NCS S 2010-B70G Menuiseries extérieures	 NCS S 0907-B20G Menuiseries extérieures	 NCS S 1010-B Menuiserie extérieures	 NCS S 5010-R70B Menuiserie extérieures et devantures
	 NCS S 4030-R80B Menuiseries extérieures et devantures	 NCS S 2030-R90B Menuiseries extérieures et devantures	 NCS S 2030-B Menuiseries extérieures et devantures	 NCS S 1515-R80B Menuiseries extérieures	 NCS S 1015-R80B Menuiseries extérieures		
BRUN	 NCS S 5010-Y90R Devantures uniquement	 NCS S 4010-Y70R Menuiseries extérieures	 NCS S 3005-Y80R Menuiseries extérieures	 NCS S 2005-R10B Menuiseries extérieures			

Nota :

- Ce nuancier étant une reproduction numérique de couleurs, leur fidélité ne peut être techniquement assurée. Il est donc nécessaire, à partir des références indiquées sous chaque couleur de la visualiser sur un nuancier chromatique de fabricant.
- Nuancier de référence : Natural Color System (NCS) Cascade 980.

FERRONNERIES – Nuancier RAL



RAL 7000



RAL 7001



RAL 7004



RAL 7003



RAL 8007



RAL 8011



RAL 8012



RAL 8014



RAL 8015



RAL 8016



RAL 5004



RAL 7026



RAL 6012



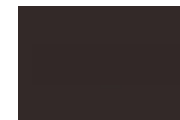
RAL 9017



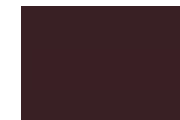
RAL 7009



RAL 9004



RAL 8022



RAL 3007

Nota :

- Ce nuancier étant une reproduction numérique de couleurs, leur fidélité ne peut être techniquement assurée. Il est donc nécessaire, à partir des références indiquées sous chaque couleur de la visualiser sur un nuancier chromatique de fabricant.
- Nuancier de référence : RAL Classic

3. PALETTE CHROMATIQUE DES FACADES

**Secteur : ensemble de la Commune sauf centre-ville
Nuanciers Parexlanco et NCS**

FAÇADES, ENCADREMENTS ET MODENATURE

	SERIE JAUNE													
														
	J.20 0907-Y10R	J.39 0907-Y30R	J.30 0515-Y20R	J.40 1010-Y20R	J.33 1015-Y20R	J.50 1020-Y20R	J.60 1030-Y20R	J.53 1030-Y30R	J.87 1040-Y20R	J.70 1040-Y20R	O.74 2040-Y20R			
SERIE ORANGE														
	O.10 0507-Y40R	O.30 0505-Y50R	O.20 0515-Y50R	O.50 1010-Y60R	O.40 1015-Y30R	O.60 1020-Y50R	O.70 2020-Y30R	O.84 3030-Y20R	O.147 3020-Y30R	O.181 2050-Y30R	O.80 2030-Y40R	O.90 2040-Y60R	O.88 4030-Y40R	
	SERIE ROUGE													
														
	R.20 1015-Y40R	R.30 1510-Y60R	R.40 1515-Y50R	R.50 1020-Y60R	R.32 2020-Y80R	R.70 2030-Y70R	R.64 3020-Y80R	R.80 3030-Y70R	R.90 3040-Y80R	R.91 3040-Y90R	R.93 4040-Y80R			
SERIE TERRE														
	T.20 0507-Y40R	T.40 0907-Y50R	T.50 1010-Y30R	T.48 1010-Y40R	T.90 1510-Y40R	T.10 1505-Y60R	T.70 1015-Y30R	T.193 1515-Y30R	T.153 2010-Y40R	T.60 2010-Y	T.80 1510-Y20R	T.30 2010-Y20R	T.177 3010-Y50R	T.164 3020-Y60R
	SERIE BLANC et GRIS													
														
	G.20 1005-Y20R (*)	G.30 1502-Y50R	V.10 1005-Y10R	G.40 3005-Y20R	G.50 2500-N	G.76 2005-R90B	G.71 2505-Y	G.16 3502-R	B.68 4010-R30B	G.60 5500-N				

(*) La couleur G20/1005-Y20R est réservée uniquement à la réalisation des décors d'une façade (encadrement, chaîne d'angle, corniche, ...etc.)

Nota :

- Ce nuancier étant une reproduction numérique de couleurs, leur fidélité ne peut être techniquement assurée. Il est donc nécessaire, à partir des références indiquées sous chaque couleur de la visualiser sur un nuancier chromatique de fabricant.
- Nuanciers de référence : ParexLanco et Natural Color System (NCS) Cascade 980.

(V. juin 2023)

4. PALETTE PONCTUELLE DES MENUISERIES EXTERIEURES ET FERRONNERIES

Secteur : ensemble de la Commune sauf centre-ville

Nuanciers RAL et NCS

PALETTE DES MENUISERIES EXTERIEURES ET FERRONNERIES

Secteur : ensemble de la Commune sauf centre-ville - Nuanciers RAL et NCS

ROUGE	3005 RAL 3005 NCS 7020-Y90R Rouge vin	3007 RAL 3007 NCS 8010-Y90R Rouge noir	3009 RAL 3009 NCS 5040-Y80R Rouge oxyde	3011 RAL 3011 NCS 5040-Y90R Rouge brun	4004 RAL 4004 NCS 6030-R10B Violet bordeaux	4002 RAL 4002 NCS 3060-R Violet rouge	3012 RAL 3012 NCS 2040-Y50R Rouge Beige					
	BLEU	5024 RAL 5024 NCS 4020-B30G Bleu pastel	5014 RAL 5014 NCS 4030-R90B Bleu pigeon	5007 RAL 5007 NCS 6020-R90B Bleu brillant	5023 RAL 5023 NCS 6020-R90B Bleu distant	5009 RAL 5009 NCS 4550-B Bleu azur						
		VERT	6021 RAL 6021 NCS 4020-G10Y Vert pâle	6011 RAL 6011 NCS 5020-G10Y Ver réséda	6013 RAL 6013 NCS 6005-G80Y Vert jonc	6003 RAL 6003 NCS 7020-G90Y Vert olive	6014 RAL 6014 NCS 8005-Y20R Vert olive jaune	6033 RAL 6033 NCS 3050-B80G Vert turquoise menthe	6005 RAL 6005 NCS 7020-B90G Vert mousse	6028 RAL 6028 NCS 6030-B70G Vert pin	6020 RAL 6020 NCS 8010-B90G Oxyde chromique	
			6019 RAL 6019 NCS S 2020-G20Y Vert pastel									
			GRIS	7035 RAL 7035 NCS 2502-Y Gris clair	7032 RAL 7032 NCS 3005-Y50R Gris silex	7040 RAL 7040 NCS 4502-B Gris fenêtre	7005 RAL 7005 NCS 5502-B Gris souris	7002 RAL 7002 NCS 5005-Y50R Gris olive	7030 RAL 7030 NCS 5005-G80Y Gris pierre	7031 RAL 7031 NCS 6020-G Gris bleu	7016 RAL 7016 NCS 8502-B Gris anthracite	7022 RAL 7022 NCS 3020-Y20R Gris terre d'ombre
				7037 RAL 7037 NCS 5500-N Gris poussière	7043 RAL 7043 NCS 7010-B50G Gris trafic	7044 RAL 7044 NCS 2502-Y Gris sole						
	BRUN			8025 RAL 8025 NCS 6010-Y70R Brun pâle	8004 RAL 8004 NCS 6010-Y50R Brun cuivré	8012 RAL 8012 NCS 7020-Y70R Brun rouge	8015 RAL 8015 NCS 7020-Y70R Marron	8008 RAL 8008 NCS 6030-Y10R Brun olive	8024 RAL 8024 NCS 6020-Y70R Brun beige	8007 RAL 8007 NCS 6030-Y70R Brun fauve	8011 RAL 8011 NCS 7020-Y50R Brun noisette	8028 RAL 8028 NCS 7020-Y70R Brun terre
BLANC / NOIR				9001 RAL 9001 NCS 1005-Y20R Blanc crème	9002 RAL 9002 NCS 1502-Y Blanc gris	9018 RAL 9018 NCS 2000-N Blanc papyrus	9011 RAL 9011 - Noir graphite	9010 RAL 9010 NCS 0500-N Blanc pur				

Nota :

- Ce nuancier étant une reproduction numérique de couleurs, leur fidélité ne peut être techniquement assurée. Il est donc nécessaire, à partir des références indiquées sous chaque couleur de la visualiser sur un nuancier chromatique de fabricant.
- Nuanciers de référence : RAL Classic et Natural Color System (NCS) Cascade 980.

**5. FICHES CONSEILS DE L'UDAP ET DU CAUE RM
CONCERNANT LES RAVALEMENTS ET LA MISE EN
COULEURS DES FACADES**



L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône et métropole de Lyon (UDAP 69) met à disposition des particuliers et des professionnels, publics ou privés, 3 séries de fiches-conseils qui viennent répondre aux questions les plus couramment posées.

- Les fiches conseils ci-contre sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Demarches-aides/Demarches-et-conseils-patrimoine-urbanisme-qualite-architecturale/Fiches-conseil-architecture-urbanisme-Rhone-et-Lyon>

Série : Patrimoine / interventions sur le bâti ancien

Fiche conseil n° 1	La fenêtre dans le bâti ancien
Fiche conseil n° 2	Les systèmes d'occultation
Fiche conseil n° 3	Les couvertures dans le Rhône
Fiche conseil n° 4	Les éléments annexes de couverture
Fiche conseil n° 5	Les devantures commerciales en centre ancien
Fiche conseil n° 6	Les enseignes et accessoires des devantures commerciales en centre ancien
Fiche conseil n° 7	Le ravalement de façade
Fiche conseil n° 8	Les enduits à la chaux
Fiche conseil n° 9	Les badigeons
Fiche conseil n° 10	La pierre
Fiche conseil n° 10 bis	Les sondages
Fiche conseil n° 11	La porte dans le bâti ancien

Série : Urbanisme / Architecture / Paysage / Environnement

Fiche conseil n° 1	Construire une maison individuelle
Fiche conseil n° 2	Terrains en pente
Fiche conseil n° 3	Construire une piscine
Fiche conseil n° 4	Réaliser un lotissement dans les secteurs sensibles
Fiche conseil n° 5	Le patrimoine et le développement durable
Fiche conseil n° 6	La clôture

Série : Procédures administratives

Fiche conseil n° 1	Recevabilité du permis de construire (PC)
Fiche conseil n° 2	Recevabilité de la déclaration préalable (DP)
Fiche conseil n° 3	Recevabilité du permis d'aménagement (PA)
Fiche conseil n° 4	Recevabilité du permis de démolir (PD)

- Renseignements concernant les autorisations de travaux en site protégé :

<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-thematique/Monuments-Sites/Mes-travaux-en-site-protége>

Comment coordonner les couleurs d'une façade ?

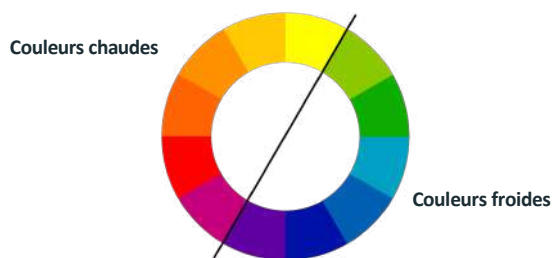
2 possibilités :

1 - Choix de **couleurs chaudes** dans le nuancier « façades » + **couleurs chaudes** dans le nuancier « menuiseries et ferronneries ».

2 - Choix de **couleurs chaudes** dans le nuancier « façades » + **couleurs froides** dans le nuancier « menuiseries et ferronneries ».

Les couleurs « chaudes » sont celles qui comportent du jaune dans leur composition (exemples : beige, camel, chocolat...).

Les autres couleurs sont qualifiés de « froides » (exemples : bleu, vert, gris, noir...).

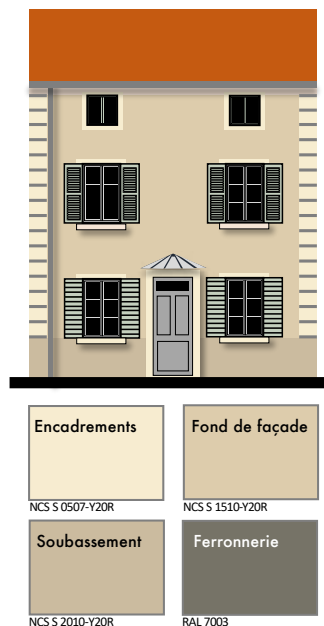


Cercle chromatique

Comment utiliser le nuancier pour les façades ?

Il est recommandé de **choisir 3 teintes au maximum, en camaïeu** (c'est-à-dire en dégradé dans une même série de couleurs), **du plus clair au plus foncé, selon l'ordre suivant** :

- Clair*
- Encadrements, rives, corniches, chaines d'angle...
 - Fond de façade
 - Soubassement
- Foncé*



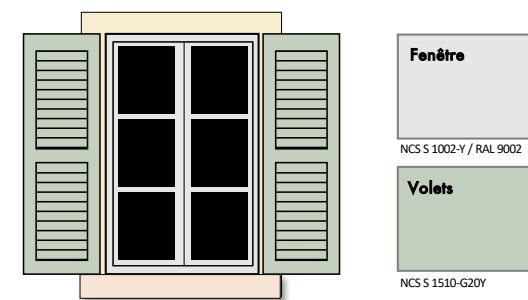
Comment utiliser le nuancier « menuiseries et ferronneries » ?

Il est recommandé de **choisir 3 teintes au maximum, du plus clair au plus foncé, selon l'ordre suivant** :

- Clair*
- Fenêtres
 - Volets
 - Porte, portail
- Foncé*

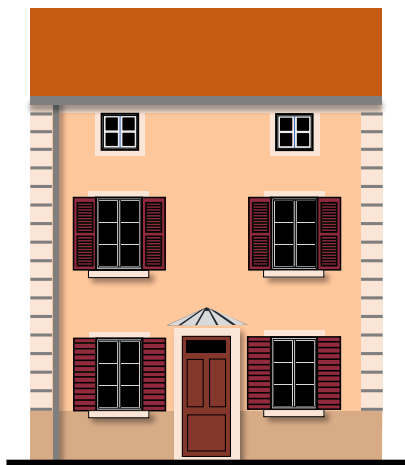
+ éventuellement une **couleur sombre supplémentaire en cas de ferronnerie.**

La gradation de couleurs claires vers les couleurs soutenues recrée le mariage de l'ombre et de la lumière.



Exemple de ravalement avec :
 - Façade : teintes chaudes
 - Menuiseries : teintes froides

Exemples de mise en couleurs par l'utilisation de couleurs chaudes en façades et menuiseries



- Fond de façade : NCS S 1020-Y50R (Parex O.60)
- Menuiseries : RAL 8004 (Brun cuivré)



- Fond de façade : NCS S 1020-Y20R (Parex J.50)
- Menuiseries : RAL 8025 (Brun pâle)



- Fond de façade : NCS S 3030-Y70R (Parex R.80)
- Menuiseries : RAL 8007 (Brun fauve)



- Fond de façade : NCS S 1010-Y30R (Parex T.50)
- Menuiseries : RAL 3012 (Rouge beige)



- Fond de façade : NCS S 0907-Y50R (Parex T.40)
- Menuiseries : RAL 3011 (Rouge brun)



- Fond de façade : NCS S 2010-Y20R (Parex T.30)
- Menuiseries : RAL 4004 (Violet bordeaux)

Exemples de mise en couleurs par l'utilisation de couleurs chaudes (façades) et couleurs froides (menuiseries)



- Fond de façade : NCS S 0507-Y40R (Parex O.10)
- Menuiseries : RAL 5024 (Bleu pastel)



- Fond de façade : NCS S 0505-Y50R (Parex O.30)
- Menuiseries : RAL 5014 (Bleu pigeon)



- Fond de façade : NCS S 0515-Y50R (Parex O.20)
- Menuiseries : RAL 7002 (Gris olive)



- Fond de façade : NCS S 0907-Y10R (Parex J.20)
- Menuiseries : RAL 6021 (Vert pâle)



- Fond de façade : NCS S 0515-Y20R (Parex J.30)
- Menuiseries : RAL 6013 (Vert jonc)



- Fond de façade : NCS S 1020-Y20R (Parex J.50)
- Menuiseries : RAL 7040 (Gris fenêtre)

FICHE 1 (suite) : CONSEILS CONCERNANT LA MISE EN COULEURS DES FACADES (Secteur concerné : ensemble de la Commune sauf centre-ville)

Exemples de mise en couleurs par l'utilisation de couleurs complémentaires : couleur chaude pour la façade et couleur froide pour les menuiseries.

Les couleurs complémentaires se renforcent mutuellement et se mettent en valeur ensemble, chacune faisant ressortir l'autre.

Les couleurs complémentaires (aussi appelées couleurs opposées) sont les couleurs diamétralement opposées sur le cercle chromatique.

- La couleur complémentaire du rouge est le vert.

- La couleur complémentaire de l'orange est le bleu.

- La couleur complémentaire du jaune est le violet.

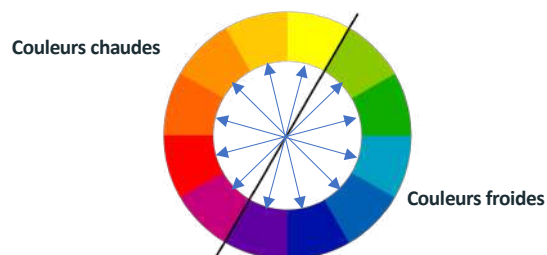
Le mélange de deux couleurs complémentaires donne du gris.



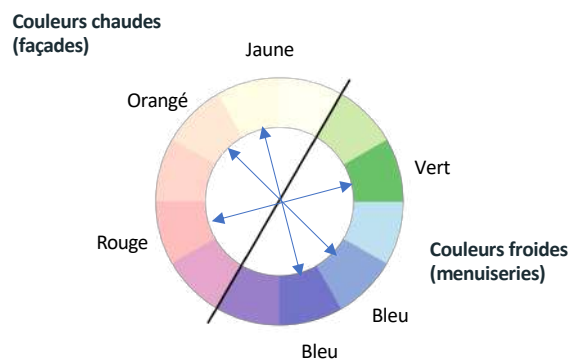
- Corps de façade : NCS S 2030-Y70R (Parex R.70)
- Menuiseries : RAL 6021 (Vert pâle)



- Corps de façade : 0507-Y40R (Parex O.10)
- Menuiseries : RAL 5024 (Bleu pastel)



Cercle chromatique montrant la correspondance des couleurs complémentaires (couleurs saturées)



3 exemples d'utilisation de couleurs complémentaires désaturées



- Corps de façade : NCS S 0907-Y10R (Parex J.20)
- Menuiseries : RAL 5023 (Bleu distant)

Les enduits traditionnels dans le bâti ancien

Les enduits couvrants sont parfois supprimés pour mettre à nu des pierres qui ne sont pas destinées à être apparentes : ce « déshabillage » supprime les décors d'origine et expose davantage le mur aux intempéries avec, pour conséquence, **l'appauvrissement du patrimoine de la Commune de Brignais**.

Les enduits à la **chaux naturelle** sont des enduits souples, respirants, avec des qualités fongicides et bactéricides. **Ils sont particulièrement adaptées au bâti ancien mais peuvent aussi s'utiliser sur le neuf**. Il existe la chaux aérienne et la chaux hydraulique naturelle.

Le ciment est à exclure du bâti ancien. Il ne laisse pas respirer les maçonneries, ce qui entraîne souvent d'importants désordres.

On choisira les sables (granulométrie, couleur), les finitions (gratté fin, frisé ou taloché fin), la mise en valeur de la **modénature (*)** et la **réalisation de décors** (encadrement des baies, chaînes d'angle, soubassement,...) en fonction de critères architecturaux, techniques et esthétiques.

Pour protéger et colorer les enduits à la chaux, on peut utiliser des laits de chaux qui ont un très beau rendu, des peintures minérales à base de silicates ou encore des peintures de fabrication récente avec peu de solvants. **On évitera les peintures et enduits plastiques qui empêchent la respiration des murs**

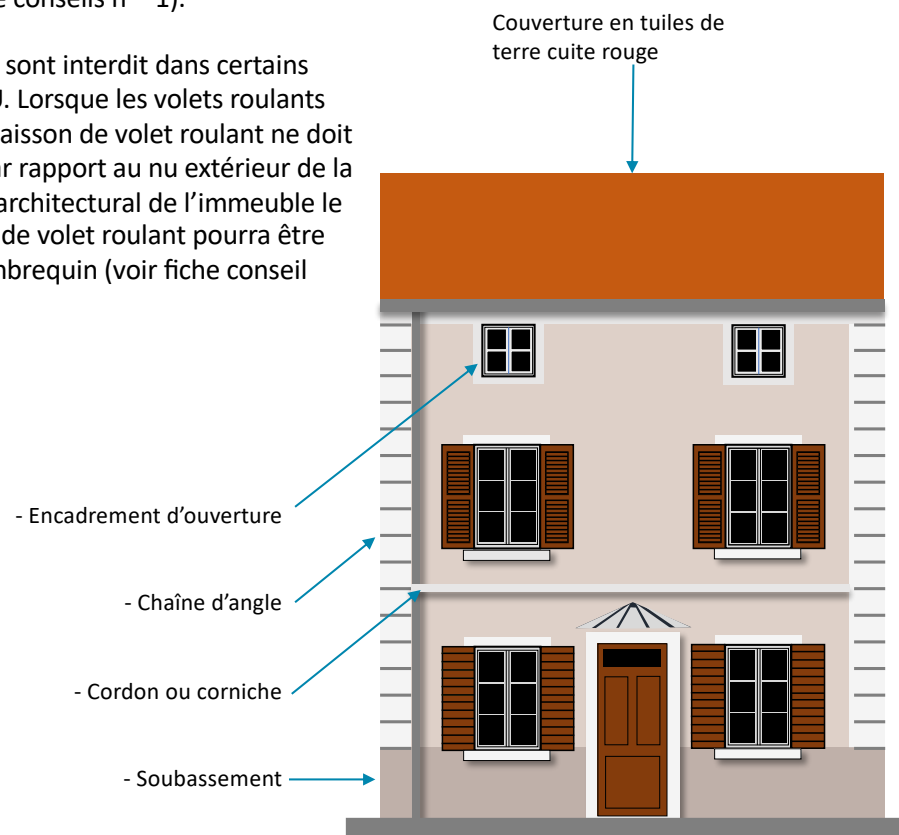
Les menuiseries extérieures dans le bâti ancien

Les menuiseries extérieures (fenêtres et volets) seront de préférence en bois.

On utilisera des peintures microporeuses qui laissent respirer le bois. **On évitera les vernis et les teintes « ton bois »**. Les ferronneries seront peintes de préférence dans des **couleurs sombres** (voir fiche conseils n° 1).

Les volets roulants sont interdits dans certains secteurs par le PLU. Lorsque les volets roulants sont autorisés, le caisson de volet roulant ne doit pas être saillant par rapport au nu extérieur de la façade. Si le style architectural de l'immeuble le permet, le caisson de volet roulant pourra être masqué par un lambrequin (voir fiche conseil n° 3).

() La modénature désigne les éléments ornementaux d'une façade qui contribuent à mettre en valeur la façade et à caractériser le style architectural d'un bâtiment : encadrements d'ouverture, corniches, linteaux, jambages, chaînes d'angle...*



Exemple d'un immeuble ancien avec une façade dotée d'une modénature (*) et de décors.

Les occultations dans le bâti ancien

• Les volets en bois

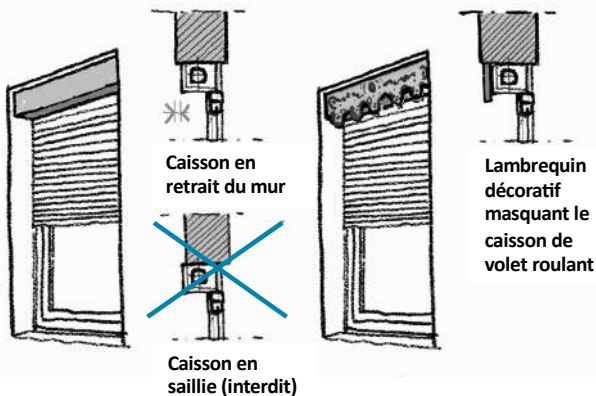
Les occultations traditionnelles des maisons de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle sont **les volets extérieurs abattants en bois**. Ils sont généralement pleins au rez-de-chaussée et persiennés aux étages supérieures. Ils sont peints (voir croquis immeuble 1 ci-contre).

Dans le cadre d'une réhabilitation et d'un ravalement de façades, dans la mesure du possible, ils seront à restaurer ou à remplacer à l'identique.

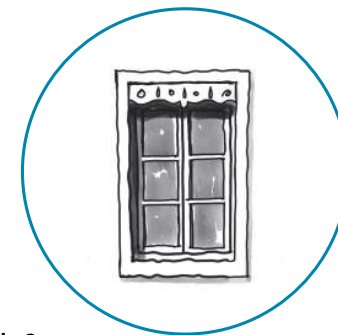
On trouve parfois une autre forme traditionnelle d'occultation : des **stores extérieurs à enroulement** masqué à l'extérieur par un **lambrequin (*)** en bois ou en fonte (voir croquis immeuble 2 ci-contre).

• Les volets roulants et leur caisson

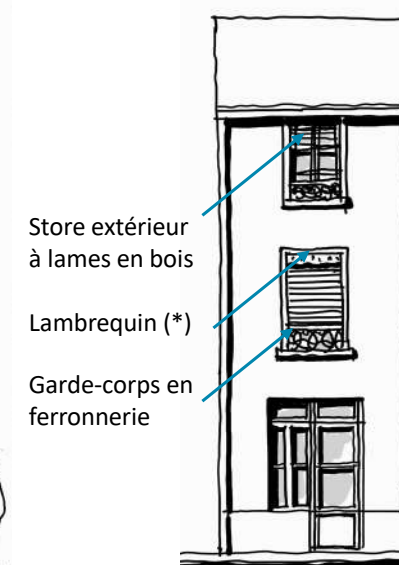
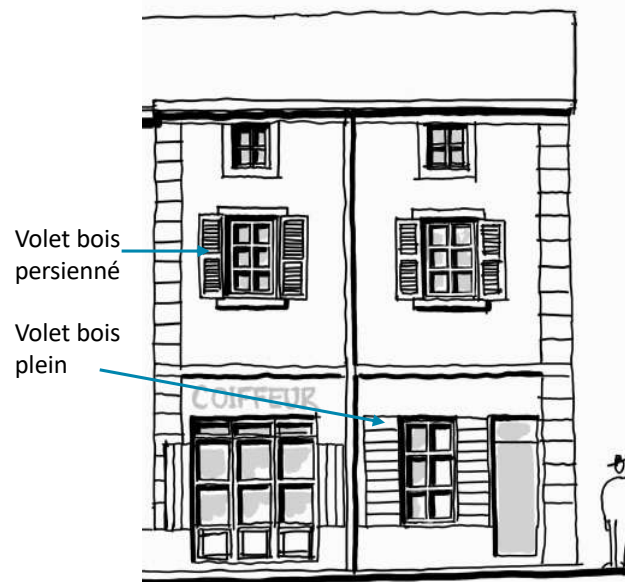
Dans les secteurs où les volets roulants sont autorisés par le PLU, en aucun cas le caisson du volet roulant ne doit être saillant par rapport au nu extérieur de la façade de l'immeuble. Le caisson doit être encastré dans l'ossature du mur pour ne pas être visible. Il peut aussi être masqué par un **lambrequin** si le style architectural de l'immeuble le permet (voir croquis ci-dessous).



Immeuble 1



Immeuble 2



(*) *Lambrequin : bordure en bois ou en tôle découpée, souvent ornée, pendant aux bords d'un toit ou cachant le rouleau d'un store extérieur.*

Deux exemples d'immeubles anciens de Brignais avec leur système d'occultation traditionnel.

**Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement
Rhône Métropole**

6 bis, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
T. 04 72 07 44 55
caue69@caue69.fr
www.caue69.fr

Ouvert au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h
entrée côté place

Organisme départemental et métropolitain investi
d'une mission d'intérêt public et issu de la loi
sur l'architecture du 3 janvier 1977, il conseille,
forme et sensibilise. Son approche est pédagogique
et répond aux enjeux de sociétés.

*La responsabilité du CAUE Rhône Métropole
et celle de l'architecte conseiller ne sauraient
être engagées sur la base des recommandations
émises et des choix faits par les maîtres d'ouvrage
et leurs architectes.*

CAUE
RHÔNE MÉTROPOLE

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT